

Association des intérêts de Vessy (AIV)
Max Müller, Président et
représentant des pétitionnaires
180^E route de Veyrier
1234 Vessy

Bureau du Conseil municipal
Conseil municipal
Commune de Veyrier
Place de l'Église 7
1255 Veyrier

Vessy, le 6 novembre 2023

Pétition « TPG ligne 20, le bon tracé ! »

Mesdames et Messieurs du Bureau du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet immobilier des « Grands-Esserts », sur la commune de Veyrier, un volet mobilité a été développé, conduisant à un remaniement important des lignes de transport public de la commune. Parmi ces changements, l'un d'entre eux est combattu de longue date par les habitants du Plateau de Vessy et de la route de Veyrier.

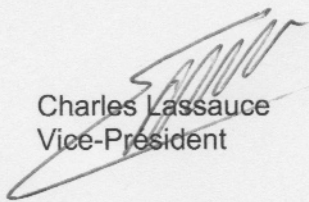
En effet, la ligne 8 se partage actuellement en deux terminus, Veyrier-Douane et Veyrier-Tournettes. Cette dernière ligne dessert tout le périmètre du Plateau de Vessy en s'arrêtant au Stand-de-Tir de Veyrier avant de rejoindre les immeubles du village de Veyrier. De manière incompréhensible, une suppression de cette branche est prévue par les TPG et les services de l'État, malgré l'opposition marquée des utilisateurs et de la commune de Veyrier.

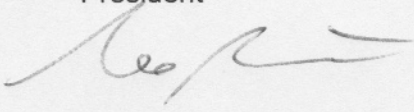
Cette dernière a d'ailleurs exprimé cette position dans son récent Plan directeur communal, approuvé à l'unanimité du Conseil municipal par résolution du 15 novembre 2022, lequel n'a donné lieu à aucune remarque ou réserve de la part de l'État.

De fait, les présents pétitionnaires, qui annexent 436 signatures manuelles ainsi que 542 signatures électroniques, en possession de l'administration communale, demandent que le tracé actuel de la ligne 8 Veyrier-Tournettes, appelée à devenir la ligne 20, soit maintenu dans le futur. Il est également demandé que des voies prioritaires pour les TC soient prévues sur la route du Stand-de-Veyrier, à l'approche des deux carrefours marquants ses extrémités.

Les soussignés vous sollicitent au nom des pétitionnaires pour que vous interveniez fermement auprès des autorités cantonales pour que le PDCom de Veyrier et que la volonté et les demandes de la pétition qui vous est adressée soient respectés.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs du Bureau du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal,, nos salutations distinguées.


Charles Lassaue
Vice-Président


Max Müller
Président